

Sécurité Internet

Déclaration relative à la sécurité Internet

La société Conseillers immobiliers résidentiels GWL reconnaît et respecte l'importance de la sécurité. La présente Déclaration relative à la sécurité Internet fait état des mesures prises par la société Conseillers immobiliers résidentiels GWL afin de sécuriser vos renseignements personnels. Cette déclaration peut être modifiée sans préavis, c'est pourquoi nous vous recommandons de la revoir régulièrement. En naviguant dans ce site, vous reconnaissez avoir lu et compris la présente Déclaration relative à la sécurité Internet et les modifications qui y sont apportées de temps à autre.

Cryptage

La technologie de cryptage sert à sécuriser les communications personnelles et confidentielles entre votre ordinateur et les serveurs de Conseillers immobiliers résidentiels GWL afin qu'elles ne puissent être lues par des tiers. Cette protection est réalisée par le « brouillage » des communications de sorte qu'elles sont illisibles pour quiconque autre que vous-même ou Conseillers immobiliers résidentiels GWL. Les applications Web de Conseillers immobiliers résidentiels GWL fournissent un cryptage minimal de 128 bits. Vous pouvez confirmer qu'un site Web donné de Conseillers immobiliers résidentiels GWL est bel et bien crypté en recherchant l'icône du cadenas doré ou de la clé figurant au bas de votre fenêtre de navigateur, les symboles utilisés par la plupart des navigateurs pour indiquer une connexion sécurisée.

Fichiers témoins

Les « témoins » (cookies) sont de petits éléments d'information que les sites Web emmagasinent dans votre navigateur. Ces fichiers de données renferment des renseignements dont le site peut se servir pour mémoriser et organiser les pages que vous avez consultées et pour recueillir de l'information. Certains des sites Web de Conseillers immobiliers résidentiels GWL font appel à la technologie des « témoins » pour mesurer les activités sur le site et adapter les renseignements qui s'y trouvent à vos intérêts personnels. Nous sommes ainsi en mesure de vous offrir une navigation Web de qualité supérieure, qui est à la fois rapide, sécurisée et personnalisée.

Dépassement du temps limite et fermeture automatique de session

Pour ouvrir une session dans certains sites Web de Conseillers immobiliers résidentiels GWL, vous devez entrer un nom d'utilisateur et un mot de passe. Une fois la session ouverte, si vous laissez votre fenêtre de navigateur inactive pendant une certaine période, l'application de Conseillers immobiliers résidentiels GWL mettra automatiquement fin à la session. De même, si vous fermez la fenêtre de votre navigateur sans mettre fin à la session, cette dernière peut se fermer automatiquement. Ces deux mesures ont pour but de protéger vos renseignements et d'éviter qu'ils soient interceptés par un tiers ou utilisés par un autre utilisateur de votre ordinateur.

Fraude

Faites preuve de prudence lorsque des courriels et des sites Web qui prétendent représenter une compagnie légitime vous demandent de fournir des renseignements confidentiels ou de nature financière. C'est ce qu'on appelle de l'« hameçonnage ». Le contenu d'un courriel ou d'un message texte d'hameçonnage vise à vous faire réagir rapidement. Il peut utiliser des renseignements offensants ou captivants, exiger une réponse rapide ou employer un faux-semblant ou un énoncé erroné. En général, les messages d'hameçonnage ne sont pas personnalisés.

La société Conseillers immobiliers résidentiels GWL ne vous enverra pas de courriels dans lesquels elle vous demandera de fournir ou de confirmer votre numéro d'identification personnel (NIP), votre mot de passe ou tout autre renseignement confidentiel ou de nature financière, sauf en réponse à une demande de renseignements de votre part.

Si vous recevez une telle demande, si vous avez des doutes quant à la validité d'un courriel, d'un site Web ou d'une communication numérique censés provenir de Conseillers immobiliers résidentiels GWL ou de ses employés, ou si vous avez des questions au sujet de notre sécurité en ligne, veuillez communiquer avec notre Section des enquêtes spéciales en composant sans frais le 1 877 751-4317 ou [nous envoyer un courriel](#).

Veuillez joindre tout courriel suspect dans sa forme originale ou, dans le cas d'un site Web, l'adresse URL (adresse du site Web) à la communication que vous nous ferez parvenir.

Pour obtenir de plus amples précisions sur les différents types de fraude par courriel/d'hameçonnage, veuillez visiter la page sur [la fraude par courriel/l'hameçonnage](#) dans le site Web de la GRC.

Autres mesures de sécurité

La société Conseillers immobiliers résidentiels GWL se livre à d'autres mesures de sécurité pour assurer la sûreté et la confidentialité de vos renseignements personnels. Ainsi, elle a adopté des mesures qui visent à protéger nos ordinateurs contre les attaques de pirates informatiques et la contamination de virus de diverses manières, en plus de surveiller jour et nuit notre site Web, nos serveurs, nos courriels et nos données afin de nous aider à déceler immédiatement tout problème et à agir rapidement. Tous les courriels et toutes les pièces jointes envoyés à l'organisation peuvent être analysés par un tiers prestataire de services pour détecter la présence de virus. L'analyse peut être effectuée à l'extérieur du Canada.

Conseils en matière de sécurité

Vous pouvez également contribuer à la sécurité de vos renseignements personnels, et ce, en suivant quelques principes de base :

Pour les sites de Conseillers immobiliers résidentiels GWL dont l'accès requiert un mot de passe :

- Choisissez un mot de passe unique et difficile à deviner par quiconque. Idéalement, le mot de passe comportera une combinaison de lettres majuscules et minuscules et de chiffres. Évitez de choisir un mot de passe fondé sur votre nom de famille ou le nom de votre animal de compagnie, ou encore sur une date d'anniversaire ou sur un mot répertorié dans les dictionnaires.
- Mémorisez votre mot de passe et ne le divulguez pas à quiconque. Prenez note qu'aucune personne de la société Conseillers immobiliers résidentiels GWL ne communiquera avec vous par téléphone ou par courriel pour vous demander votre mot de passe.
- Si vous croyez que quelqu'un est en possession de votre mot de passe, changez-le immédiatement en ouvrant une session et en cliquant sur l'onglet **Votre profil**. À la section **Votre profil**, suivez les instructions simples pour modifier votre mot de passe.
- Si vous utilisez un ordinateur dans un endroit public (comme dans un café Internet ou un bureau à aire ouverte au travail), assurez-vous que personne ne peut voir votre mot de passe lorsque vous le tapez et prenez soin de bien fermer la session et d'effacer le contenu du cache une fois que vous avez terminé d'utiliser le site.
- Exécutez la version à jour du logiciel antivirus et de l'antiespiogiciel sur votre ordinateur afin de vous assurer que celui-ci ne contient pas de programmes malveillants tels que virus, vers ou logiciels espions (fouineurs informatiques qui recueillent des renseignements confidentiels sur votre ordinateur et les divulguent à des tiers sans votre consentement).

- Après avoir utilisé une application de Conseillers immobiliers résidentiels GWL, effacez le contenu du cache de votre navigateur, puis fermez ce dernier. Le cache est l'endroit où un navigateur conserve une copie des pages Web que vous avez récemment consultées. En supprimant le cache, vous veillez à ce que personne d'autre ne puisse voir ces pages, y compris le prochain site Web que vous visiterez.